



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 048 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 16 octobre 2012

Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 16 octobre 2012

•(0850)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Je tiens à souhaiter à tous la bienvenue à la séance d'information que nous tenons sur la situation en Syrie conformément au paragraphe 108(2) du Règlement.

Je remercie les fonctionnaires qui comparaissent aujourd'hui. Ils viennent du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que de l'ACDI.

Nous accueillons M. Mark Bailey, directeur général, Direction générale du Moyen-Orient.

Monsieur Bailey, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir pris le temps de comparaître.

Comparaît également Mme Leslie Norton, directrice générale, Direction de l'assistance humanitaire internationale à l'ACDI.

Madame Norton, je vous remercie de votre présence parmi nous.

Monsieur Bailey, je crois que vous ferez une déclaration préliminaire.

M. Mark Bailey (directeur général, Direction générale du Moyen-Orient, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): C'est exact, monsieur le président. Après ma déclaration, nous répondrons à vos questions.

Le président: Vous êtes au courant de nos modalités. Après votre déclaration, les membres des deux côtés de la table vous poseront des questions.

Monsieur Bailey, je vous remercie encore une fois de votre présence parmi nous. Nous vous écoutons.

M. Mark Bailey: Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie beaucoup de m'avoir invité à vous parler de la Syrie. Je suis ravi de vous donner une évaluation de la situation en Syrie, où les conditions se sont nettement détériorées depuis que mon prédécesseur s'est adressé à vous en février dernier.

Alors qu'il demeure difficile de confirmer le nombre de décès en raison du manque d'accès, plus de 29 000 personnes auraient été tuées et de nombreuses autres, portées disparues. Le nombre de réfugiés bénéficiant de l'assistance de l'UNHCR a dépassé les 258 000, avec des dizaines de milliers d'autres qui attendent leur enregistrement à titre de réfugié. On estime que 2,5 millions de Syriens ont besoin d'assistance, y compris 1,2 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays, c'est-à-dire qu'elles ont dû quitter leurs demeures mais sont demeurées en Syrie.

Bashar al-Assad a plongé son pays dans la perturbation et le désespoir dans un vain effort de s'accrocher au pouvoir. Il constate maintenant que ses jours sont comptés. La question n'est pas de savoir s'il va tomber, mais plutôt quand, et plus important encore, que faire ensuite? Le régime s'effondre lentement. Il n'est plus en

mesure de maintenir le contrôle de tout son territoire à la fois. Une victoire à un endroit se solde par une perte ailleurs. Entre-temps, l'opposition armée se raffermi, s'en tire bien à un degré inattendu à Alep et parvient même à capturer des endroits stratégiques.

Pourtant, l'opposition demeure divisée. Sans un commandement et un contrôle unifiés, elle demeure incapable de renverser le régime, qui détient toujours d'importantes réserves de puissance de feu qui sont à sa disposition et qu'il n'a pas encore employées. Aucune des parties ne peut remporter une victoire purement militaire à ce stade. Il s'ensuivra probablement une longue bataille, avec une population syrienne souffrante qui est prise entre deux feux. Aucune des parties n'est prête à s'engager à de sérieuses négociations menées de bonne foi afin d'arriver à une solution politique. Les deux craignent que l'autre tente de l'anéantir. Elles se livrent donc à une lutte à finir.

Il est peu probable que la chute inévitable du président Assad mette une fin immédiate à ce bain de sang. Les partisans de l'ancien régime continueront à se battre. En quelque sorte, le régime a perdu le contrôle des milices privées *shabiha* qu'il a déployées contre les communautés rétives, et les opposants armés sont très divisés et de plus en plus bien établis. Par conséquent, il semble que la période post-Assad continuera d'être violente. La Syrie risque également de devenir une scène sur laquelle une plus grande concurrence géopolitique et sectaire se jouera, alors que les puissances de la région appuient les forces sur le terrain.

En ma qualité d'ancien ambassadeur canadien en Syrie, je suis ravi, mais non étonné, par l'esprit et la résilience de la population syrienne. Dans les zones rebelles, nous constatons que des acteurs de l'opposition et d'autres groupes locaux relèvent le défi d'assurer l'administration et les services au niveau local à leurs communautés. L'opposition externe tente de surmonter sa division, mais elle demeure incapable de se fusionner autour d'un leadership fort et d'une vision claire pour une Syrie post-Assad. L'opposition interne lui accorde peu de crédibilité. D'ailleurs, l'opposition externe n'a pas encore répondu aux préoccupations des minorités ethniques et religieuses de la Syrie.

Entre-temps, on observe un certain nombre de tendances inquiétantes. Les réseaux terroristes prennent racine sur le terrain. Bien qu'il ne soit pas clair dans quelle mesure la population locale appuie ces acteurs extrêmes, il n'en demeure pas moins qu'ils sont de plus en plus armés et organisés. Il s'agit d'un fait particulièrement inquiétant, étant donné que la Syrie dispose d'un nombre important de stocks d'armes chimiques.

Nous ne croyons pas que le régime tente de déployer ces armes contre l'opposition. Nous estimons qu'elles sont toujours sous le contrôle du régime. Néanmoins, une perte partielle du contrôle de ces stocks pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la population syrienne et ses voisins.

La situation en Syrie représente également une menace croissante à la stabilité de ses voisins. La Turquie, la Jordanie, le Liban et l'Irak en ressentent le fardeau alors qu'ils s'efforcent tous de répondre aux besoins d'une population croissante de réfugiés syriens. L'UNHCR estime que ce nombre de personnes dépassera les 700 000 d'ici la fin de cette année si les tendances actuelles se maintiennent.

La tension en Syrie a donné lieu à des actes de violence sporadiques au Liban, bien que tous les acteurs politiques principaux, y compris le Hezbollah, aient démontré jusqu'à présent qu'ils s'engagent à préserver la stabilité nationale.

Des incidents mortels lors de bombardements transfrontaliers ont récemment élevé les tensions avec la Turquie à des niveaux inquiétants, mais il revient à la Turquie le mérite d'avoir fait preuve d'une retenue considérable dans sa réplique.

[Français]

Le Canada a adopté une position ferme sur la Syrie dans les enceintes internationales, notamment au sein des Nations Unies et des Amis du peuple syrien. Nous avons contribué financièrement à la mission de l'ancien envoyé spécial conjoint de la Ligue arabe et des Nations Unies, Kofi Annan, et nous appuyons les efforts de son successeur, Lakhdar Brahimi, pour arriver à une fin négociée à cette crise. Le gouvernement canadien, quant à lui, a toujours ouvertement adopté une position ferme, exhortant le Conseil de sécurité d'imposer des sanctions économiques strictes et contraignantes ainsi qu'un embargo sur les armes destinées au régime Assad. Pas plus tard qu'hier, notre ambassadeur auprès de l'ONU a réaffirmé la position du Canada au cours d'un débat public du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation au Moyen-Orient.

Le fait que le Conseil de sécurité demeure paralysé depuis plus d'un an et demi, c'est-à-dire depuis que cette crise a commencé, est tragique. Aussi longtemps que des mesures sévères ne seront pas prises, ceux qui veulent protéger le régime Assad au prix du sang syrien tireront davantage du prétexte politique et juridique qu'offre cette impasse.

Le Canada poursuit toujours ses efforts pour inciter des pays qui ont une influence auprès de la Syrie, comme la Russie, à jouer un rôle plus positif, à collaborer aux efforts internationaux et à mettre leur influence à profit pour aider à faire cesser la violence et permettre une transition politique qui soit inclusive et dirigée par la Syrie.

Le ministre Baird reconnaît qu'il s'agit d'un point de pression central et se sert de chaque occasion pour soulever la question avec ses homologues internationaux, comme il l'a fait lors du sommet de l'APEC en Russie. Les représentants du ministère ont également évoqué la situation en Syrie à maintes reprises avec les représentants russes, tant ici, à Ottawa, qu'à Moscou. En l'absence d'une résolution du Conseil de sécurité, le Canada continue de collaborer avec ses partenaires régionaux et internationaux pour isoler ce régime brutal et augmenter la pression sur celui-ci. Nous avons fermé notre ambassade à Damas le 5 mars, tous les diplomates syriens au Canada ont été expulsés le 29 mai et le gouvernement canadien a imposé 10 séries de sanctions sévères au régime Assad. Nous enjoignons à tous les États à l'extérieur, et surtout à l'intérieur, de la région de faire la même chose.

À cette fin, en collaboration avec les Pays-Bas et la Tunisie, nous avons coprésidé une réunion du groupe de travail sur les sanctions des Amis du peuple syrien qui s'est tenue le 20 septembre à La Haye, mettant un accent particulier sur l'application efficace des sanctions financières.

Le Canada s'est également engagé à aider l'opposition syrienne non violente à acquérir les compétences et les ressources pour obtenir une société libre et démocratique en Syrie, y compris jusqu'à 1 million de dollars pour des initiatives prodémocratiques. Il a annoncé cela le 1^{er} avril dernier. Nous envisageons d'autres projets pour soutenir l'opposition syrienne, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie, et pour l'aider à se préparer à une transition post-Assad.

Afin d'aider à répondre aux besoins humanitaires urgents résultant de la crise, le Canada, par l'entremise de l'ACDI, a déjà fourni 12 millions de dollars en aide humanitaire cette année. Des agences des Nations Unies et la Croix-Rouge s'occupent de la distribution. Cette aide vise tout particulièrement à répondre aux besoins humanitaires urgents à l'intérieur de la Syrie et des pays voisins. Le Canada continuera de surveiller de près la situation humanitaire en Syrie et dans la région, et se tient prêt à réagir davantage s'il y a lieu.

Ma collègue de l'ACDI, qui est avec moi, se fera un plaisir de répondre à toute question que vous pourriez avoir au sujet de la contribution humanitaire du Canada.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le Canada est très préoccupé par les répercussions du conflit sur les voisins de la Syrie, si bien qu'en août dernier, lors de sa visite au camp de réfugiés de Zaatari, sur la frontière Jordanie-Syrie, le ministre Baird a annoncé une contribution de 6,5 millions de dollars pour aider la Jordanie à faire face à l'afflux massif de réfugiés en provenance de la Syrie. Le financement canadien permettra d'améliorer la capacité des forces armées jordaniennes à transporter les réfugiés de manière efficace et en toute sécurité à partir des points de passage frontaliers jusqu'aux centres de réception et au camp de Zaatari, en Jordanie.

Nous étudions également des moyens d'offrir une assistance supplémentaire à la Jordanie qui comprendrait l'augmentation de dons aux forces armées jordaniennes pour le transport des réfugiés et la fourniture d'équipements protecteurs aux forces armées jordaniennes pour faire face aux incidents impliquant des armes chimiques syriennes.

● (0900)

[Traduction]

Il ne faut pas se leurrer et je peux vous assurer que le gouvernement ne se fait pas d'illusions non plus: le chemin à parcourir pour la Syrie sera très probablement long et parsemé de difficultés, mais le Canada demeure très engagé dans ses efforts visant à aider le peuple syrien dans sa lutte pour ses droits démocratiques. Nous continuerons de collaborer avec lui dans le but de mettre fin à la crise et de favoriser la stabilité dans la région.

Cela dit, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Bailey.

M. Dewar et M. Saganash poseront les premières questions. Ils disposent chacun de sept minutes.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Merci beaucoup.

Je tiens à remercier les témoins de leur présence devant le comité.

Je voudrais aborder d'emblée la question du soutien dont dispose M. Brahimi, le successeur de M. Kofi Annan.

Dans votre déclaration, vous avez signalé que le gouvernement appuie les efforts de M. Brahimi. Lui a-t-on accordé des fonds dans le cadre de sa mission?

M. Mark Bailey: À ma connaissance, nous n'avons fourni aucun fonds à M. Brahimi. Nous en avons accordé à Kofi Annan dans le cadre de sa mission. J'ignore s'il en reste encore. Le cas échéant, ils pourraient être affectés à la mission de M. Brahimi.

M. Paul Dewar: Parlons de la mission de M. Brahimi, qui a admis qu'elle était difficile. Très récemment, il a proposé notamment l'imposition d'un cessez-le-feu qui coïnciderait avec les fêtes islamiques imminentes. Quelle est la position du gouvernement à cet égard?

M. Mark Bailey: Nous n'avons adopté aucune position sur cette proposition précise. Toutefois, le gouvernement demeure naturellement favorable à un cessez-le-feu, qui déboucherait sur une solution négociée. Il serait juste de dire que nous appuierions cette proposition précise. Cependant, ni le ministre ni le gouvernement ne s'est avancé sur la question.

M. Paul Dewar: Dans votre déclaration, vous avez évoqué que le gouvernement et le ministre Baird ont pris les mesures pour exhorter la Russie à appuyer la solution que nous souhaitons, soit une résolution du Conseil de sécurité qui condamnerait la violence en Syrie et le régime en place.

Pourriez-vous nous donner des précisions sur les mesures prises...? Exerce-t-on des pressions lors des diverses réunions? Envoie-t-on des notes diplomatiques à cette fin? Pourriez-vous nous donner davantage de détails sur les démarches du gouvernement auprès de la Russie et de la Chine, notamment?

M. Mark Bailey: Comme je l'ai signalé dans ma déclaration, le ministre a soulevé la question lors du Sommet de l'APEC en Russie ainsi qu'avec ses autres homologues internationaux entre autres lors des réunions multilatérales des pays du G8 et de l'ONU. Je peux vous garantir que la question est alors abordée. De plus, nous avons enjoint notre ambassade à Moscou à soulever la question avec les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères de la Russie afin de leur réitérer essentiellement notre message. Naturellement, nous travaillons de concert avec nos alliés, soit les Américains, les Britanniques et les Français. C'est ce que nous faisons valoir aux Russes, toutes les fois que nous en avons l'occasion.

• (0905)

M. Paul Dewar: Notre premier ministre aborde-t-il directement la question avec le président Poutine?

M. Mark Bailey: Je crois que oui.

M. Paul Dewar: Merci.

Pour terminer, je voudrais vous poser une question sur les sanctions avant de céder la parole à mon collègue. Certains d'entre nous s'inquiétaient du fait que, initialement, les sanctions n'étaient pas en adéquation avec celles des autres pays, notamment en matière de ressources énergétiques. On se faisait du souci au sujet d'une entreprise canadienne qui était toujours en Syrie. Les choses ont changé depuis non pas en raison de nos sanctions mais plutôt à cause de celles des autres pays. Nos sanctions sont-elles désormais en adéquation avec celles de nos alliés, et sinon, en quoi sont-elles différentes?

M. Mark Bailey: De toute évidence, plusieurs de nos mesures sont différentes de celles des autres pays, tout simplement en raison de notre régime politique et de la nature des lois que le Parlement adopte pour réglementer les activités économiques au Canada d'une façon différente que ne le font les États-Unis, l'Union européenne et les autres pays. Nos sanctions sont établies en fonction des lois canadiennes, mais elles visent le même but que celles des autres

pays. Elles ont les mêmes répercussions. En fait, les nôtres sont plus rigoureuses. Essentiellement, nos sanctions visent à interdire les investissements commerciaux et les relations financières. Actuellement, il n'y a aucune activité économique entre le Canada et la Syrie, à l'exception de celle, négligeable, des voyageurs aériens.

M. Paul Dewar: Cette interdiction concerne-t-elle aussi les investissements déjà faits?

M. Mark Bailey: Oui. Les transactions financières sont formellement interdites. Quiconque souhaite envoyer de l'argent à sa famille en Syrie doit demander une autorisation qui est, bien sûr, accordée assez facilement et rapidement.

Je cherche simplement à vous dire que vous ne pourriez effectuer aucun investissement en Syrie parce que vous ne pourriez pas y transférer l'argent nécessaire à cette fin.

M. Paul Dewar: Je m'interroge sur les raisons pour lesquelles, initialement, nous avons exclu le pétrole et le gaz naturel du régime de sanctions.

M. Mark Bailey: Cette exclusion a été imposée avant mon arrivée à la direction générale, mais selon moi, c'est... Vous faites allusion au projet gazier Ebla. On a pu effectuer les investissements nécessaires ou du moins obtenir l'approbation pour mettre en branle le projet lorsque j'étais ambassadeur en Syrie. Je connais donc bien le projet. Il excluait les exportations. C'est la raison fondamentale pour laquelle on a obtenu l'autorisation. Le régime syrien ne pouvait pas en tirer profit car le gaz naturel ne pouvait pas être exporté. Il était plutôt utilisé pour alimenter le réseau d'électricité de la Syrie, au profit de l'ensemble de la population du pays. Sans ce projet, les Syriens pourraient difficilement s'éclairer et se chauffer, faire fonctionner leurs électroménagers, etc.

M. Paul Dewar: Je veux bien, mais en raison des sanctions américaines, il a fallu mettre fin au projet.

M. Mark Bailey: Je pense que c'est plutôt en raison des sanctions de l'Union européenne.

M. Paul Dewar: Excusez-moi. Je reconnais mon erreur.

Merci infiniment. Je cède maintenant la parole à mon collègue.

Le président: Monsieur Saganash, il ne vous reste que 30 secondes.

M. Romeo Saganash (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, NPD): Vous plaisantez sûrement!

[Français]

C'est à mon tour de vous remercier d'être parmi nous aujourd'hui.

Vous avez parlé d'une aide visant à répondre aux besoins humanitaires urgents dans les pays voisins de la Syrie. On sait que la Jordanie et la Turquie, en particulier, ont offert une contribution importante en accueillant respectivement 210 000 et 100 000 réfugiés.

Quel genre d'aide le Canada dispense-t-il présentement à ces pays pour répondre aux besoins auxquels ils font face en accueillant ces ressortissants syriens?

[Traduction]

Le président: Monsieur Bailey, veuillez donner une réponse très brève afin que nous puissions passer aux autres intervenants. Nous devons...

M. Mark Bailey: Je demanderai à ma collègue de l'ACDI de répondre à la question.

[Français]

Mme Leslie Norton (directrice générale, Direction de l'assistance humanitaire internationale, Agence canadienne de développement international): L'assistance que l'on fournit aux agences onusiennes telles que le Haut Commissariat pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial se traduit par de l'aide en espèces. Ces organismes sont maintenant en mesure de répondre aux besoins des réfugiés qui sont en territoire turc et jordanien.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Dechert, vous disposez de sept minutes.

M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Bailey, madame Norton, je vous remercie de votre participation à cette importante séance d'information.

Vous avez brossé un tableau très sombre de la situation actuelle en Syrie et de l'avenir immédiat de ce pays.

Comme vous le savez, beaucoup de Canadiens sont d'origine syrienne. Au cours de l'année écoulée, bon nombre de députés et moi avons rencontré des Canado-Syriens. Ce fut le cas notamment au cours de la dernière semaine. Dans ma circonscription, j'ai eu un long entretien avec un groupe de Canado-Syriens qui m'ont tout d'abord signalé la très dure réalité de leur famille et amis qui vivent en Syrie. Ils veulent également savoir ce qu'ils peuvent faire pour appuyer les réfugiés et aider de quelque façon que ce soit au mouvement de rébellion à partir du Canada.

J'ai l'impression que l'opposition est passablement divisée, ce que vous avez, je crois, signalé dans votre déclaration. Pourriez-vous nous donner un peu plus de détails? Qui sont ces opposants au régime Assad? Dans quelle mesure la situation en Syrie est-elle différente de celle qui régnait en Libye il y a un an ou plus?

● (0910)

M. Mark Bailey: Mes connaissances sur la Libye sont limitées, mais je pense que l'opposition au régime Kadhafi était relativement unifiée. Elle était concentrée à Benghazi, sous l'égide du Conseil national de transition, le CNT. Un tel conseil n'existe pas en Syrie. En fait, il y a bien le Conseil national syrien qui essaie en vain de jouer un tel rôle. Il fait même l'objet de contestations. Certains refusent d'être sous sa coupe et d'autres le critiquent durement.

Il y a également un problème qui a empiré au fil du temps. Il semble y avoir une profonde division entre les divers groupes d'opposants en exil — en Turquie, en Égypte, en Europe, au Canada et aux États-Unis — et les groupes d'opposants qui sont demeurés en Syrie, qui n'acceptent pas ou ne reconnaissent pas les opposants en exil, faisant fi de leurs orientations et décisions.

De plus, nous savons également que les opposants vivant en Syrie sont également passablement divisés. D'une part, il y a ce qu'on appelle l'Armée syrienne libre qui n'est pas une force militaire unifiée. Elle est dépourvue de structure centralisée de commandement et de contrôle. À vrai dire, c'est un nom qu'ont adopté les diverses milices. J'ai également évoqué les divers groupes radicaux islamistes, qui ont perpétré les spectaculaires attentats à la bombe.

Ces groupes radicaux collaboreront avec l'Armée syrienne libre, mais ils refuseront d'être dirigés par elle. De toute évidence, ces groupes radicaux reçoivent des fonds et des conseils idéologiques de l'extérieur du pays.

Vous avez tout à fait raison, c'est une opposition extrêmement divisée, et la situation est inquiétante. Il est donc difficile d'apporter l'aide nécessaire, puisqu'on ignore qui il faut appuyer et comment on peut fournir de l'aide sans que la situation dégénère ou sans qu'on obtienne un résultat qui est tout à fait contraire à nos intérêts et qui ne favorisera pas la stabilité et à la prospérité en Syrie et dans la région.

M. Bob Dechert: Nous souhaitons certainement que les forces d'opposition puissent offrir une solution de rechange pertinente pour remplacer le régime Assad par un gouvernement que le monde occidental et les autres pays pourraient appuyer. Ce serait certes un pas dans la bonne direction.

Dans votre déclaration, vous avez signalé que la violence s'est répandue dans les pays voisins. Vous avez évoqué le Liban et, plus particulièrement, le Hezbollah. J'ai rencontré récemment un député libanais qui m'a dit avoir la preuve que des Libanais membres du Hezbollah sont financés par l'Iran et se battent en Syrie pour défendre le régime Assad. Nous cherchons à le faire comparaître devant le comité plus tard cette semaine. Êtes-vous au courant de ces allégations?

M. Mark Bailey: Oui, monsieur.

M. Bob Dechert: Pouvez-vous confirmer ces faits?

● (0915)

M. Mark Bailey: Je me rappelle avoir vu que la secrétaire d'État américaine les a cités à comparaître pas plus tard qu'hier ou avant-hier.

M. Bob Dechert: Est-ce que cela change la nature du conflit en Syrie et pouvez-vous nous dire un peu plus quel rôle l'Iran joue en Syrie d'après vous?

M. Mark Bailey: L'Iran joue un rôle extrêmement nocif en Syrie, et j'irais jusqu'à dire qu'il provoque ou fait perdurer le conflit. Il n'y a aucun doute qu'il voit le régime Assad comme son principal allié dans la région et qu'il percevrait l'effondrement du régime comme un recul très important, que cela porterait un coup terrible à ses intérêts. Du coup, il a redoublé d'efforts. L'Iran investit tout ce qu'il peut pour essayer d'aider Assad et son régime à survivre, ce qui comprend de collaborer avec l'autre partenaire de cette chaîne d'influence et de résistance, comme ils l'appellent eux-mêmes, le Hezbollah.

Nous sommes en effet au courant de ces informations. On entend parler dans les médias. Bien sûr, nous le tenons aussi des sources de renseignement auxquelles nous avons accès. Il est vrai que les combattants et les chefs du Hezbollah appuient activement le régime Assad. Il semble qu'il y aurait des morts parmi les combattants du Hezbollah. Certains auraient été capturés. Ils contribuent indéniablement à empirer le problème à nos yeux.

M. Bob Dechert: Comme vous l'avez mentionné, le Conseil de sécurité de l'ONU est paralysé. Est-ce essentiellement à cause du veto de la Russie?

M. Mark Bailey: Oui. En fait, la Chine exerce également son droit de veto, mais à notre avis, le principal acteur en cause, celui dont les intérêts sont les plus touchés, c'est la Russie. D'après nous, si la Russie modifiait sa position, la Chine pourrait changer de cap elle aussi. De toute évidence, il faudrait poser la question aux représentants des deux pays, mais c'est ce que nous pensons.

M. Bob Dechert: Que devraient faire le Canada et les autres pays du monde qui veulent voir la violence en Syrie cesser? Que pourrions-nous faire pour inciter la Russie à modifier sa position?

M. Mark Bailey: Nous devons persuader le gouvernement russe que la situation en Syrie nuit à ses intérêts et qu'en fait, elle va jusqu'à les compromettre gravement. Sa position ne contribue qu'à l'instabilité, et tout ce qui risque d'en ressortir sera une catastrophe bien plus grave pour les intérêts russes que la préservation du régime.

Le président: C'est tout le temps que nous avons. Merci beaucoup.

Nous allons laisser la parole au dernier intervenant pour cette série de questions, M. Cotler.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur. Vous avez sept minutes.

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de cet exposé détaillé, monsieur Bailey.

Vous avez affirmé en conclusion que le Canada demeure très engagé dans ses efforts visant à aider le peuple syrien dans sa lutte pour ses droits démocratiques. Vous avez déjà fait mention, à juste titre, de la résilience du peuple syrien, et c'est une chose que j'ai observée moi-même lors de mes visites en Syrie. Comme vous le dites, le conflit risque d'être long et parsemé d'embûches.

J'aimerais aborder trois initiatives auxquelles le gouvernement canadien participe et vous demander un peu ce qui en est, à la lumière de vos propos jusqu'ici.

Premièrement, vous avez dit que le Canada s'est engagé à aider l'opposition syrienne non violente à acquérir les compétences et les ressources pour obtenir une société libre et démocratique en Syrie. À cette fin, le gouvernement a annoncé le 1er avril dernier l'injection d'un million de dollars pour financer des initiatives pro-démocratiques. Vous avez ajouté que nous envisagions d'autres projets pour soutenir l'opposition syrienne, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie, et l'aider à se préparer à une transition post-Assad.

Quels sont les projets que vous envisagez pour aider l'opposition syrienne dans ce contexte? C'est comme s'il y avait une certaine opposition centrale. Vous avez d'ailleurs souligné que l'opposition était fragmentée. Dans quelle mesure contribuons-nous à l'organisation d'une opposition démocratique cohérente et évolutive au régime Assad? C'est ma première question.

La seconde porte sur les besoins humanitaires. Vous avez fait allusion à l'aide humanitaire. Comme nous le savons, le nombre de

réfugiés augmente exponentiellement, tout comme le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays. L'ONU évalue ce nombre à 1,5 million de personnes et juge que 2,5 millions de personnes sont plus ou moins touchées par le conflit. Quelle est la contribution du Canada au-delà des 12 millions de dollars que vous avez déjà mentionnés?

Ma troisième question concerne l'escalade des événements dans la région. Vous avez mentionné l'impact du conflit sur les voisins de la Syrie. Je m'inquiète tout particulièrement de la situation en Jordanie, en raison de l'instabilité grandissante là-bas et de son lien avec la protection contre les risques que présentent les armes chimiques.

Ce sont mes trois questions.

● (0920)

M. Mark Bailey: En fait, monsieur Cotler, vous comprendrez que je ne vais pas devancer mon propre ministre en annonçant des projets avant qu'il ne les ait approuvés. Je peux toutefois vous dire que mes collègues du ministère des Affaires étrangères se sont beaucoup investis à préparer des propositions de projets, qui sont sur le bureau du ministre en ce moment. Dès qu'il en aura pris connaissance et qu'il les aura approuvés, il en fera l'annonce.

Pour revenir à ce que j'ai déjà dit, nous appuyons les forces jordaniennes, les aidant à s'occuper physiquement de l'afflux de réfugiés sur leur territoire.

J'irais même jusqu'à dire que nous envisageons d'en faire plus à la lumière du nombre élevé de réfugiés, et j'ai mentionné qu'il y en avait 700 000. Cela met une pression supplémentaire pour que nous envisagions d'augmenter notre aide à la Jordanie.

Nous nous penchons aussi sur les façons d'aider les Syriens à l'intérieur de la Syrie. En toute honnêteté, ce sont les Français qui assurent le leadership à cet égard. Nous étudions aussi des projets qui aideraient les personnes dans les régions de la Syrie hors du contrôle du régime. Comme je l'ai dit, quand le ministre aura pris connaissance des projets et les aura approuvés, je suis certain qu'il annoncera rapidement de quoi il en retourne exactement.

Nous cherchons aussi comment aider les autres pays de la région et nous sommes en train d'élaborer des projets en ce sens.

Je vais laisser ma collègue vous parler des besoins humanitaires, mais je vais vous parler tout de suite des armes chimiques, une question qui inquiète beaucoup, beaucoup le gouvernement, je peux vous l'assurer. Le ministre Baird, en particulier, a affirmé sans détour qu'il voulait que nous investissions beaucoup d'efforts en ce sens.

Nous consultons nos amis et nos alliés proches sur les mesures possibles qu'il faut mettre en place. Par exemple, si l'un des scénarios catastrophes que j'ai décrits dans ma déclaration se réalisait et que le régime perdait le contrôle d'un entrepôt où sont conservées ces matières épouvantables, de toute évidence, on voudrait une intervention rapide pour reprendre le contrôle de ces stocks et idéalement les détruire rapidement.

Comme je l'ai dit, nous travaillons en consultation avec nos alliés les plus proches, et j'ai mentionné aussi que nous avons déjà décidé de fournir... Nous envisageons d'aider la Jordanie à composer avec les risques qui se posent à elle.

Je crois que je vais m'arrêter là et inviter ma collègue à répondre à votre deuxième question, sur les besoins humanitaires et les réfugiés.

Le président: Madame Norton, je suis désolé, mais vous avez environ 45 secondes.

Mme Leslie Norton: Merci. Je serai brève alors.

Le Canada a toujours réagi pour répondre aux besoins humanitaires des Syriens touchés par le conflit.

Nous avons commencé dès 2011, après la première vague de violence, et depuis, nous avons systématiquement répondu aux nouvelles demandes de nos partenaires, au fur et à mesure.

En août dernier, nous avons augmenté notre aide au Programme alimentaire mondial quand ses responsables nous ont dit que les besoins en aide alimentaire augmentaient.

Récemment, vous vous rappelez peut-être que nous avons annoncé une aide financière à des fins médicales à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Plus récemment encore, l'UNHCR a révisé son plan d'intervention régional pour aider les réfugiés syriens.

Dès que nous recevons des appels révisés, nous les étudions et faisons des recommandations. Vous pourrez voir que chaque fois que les appels à l'aide ont été revus, le gouvernement du Canada y a répondu.

● (0925)

L'hon. Irwin Cotler: Il a été annoncé que les demandes présentées par l'ONU n'avaient pas encore été financées au-delà de 30 p. 100.

Mme Leslie Norton: Oui, c'est un bon point. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit de demandes sur les besoins prévus. Ils n'ont pas à s'occuper de 700 000 réfugiés en ce moment, ils s'attendent à en accueillir autant d'ici la fin de 2012. En ce moment, les besoins correspondent à 40 p. 100 du total des besoins estimés, et selon l'accès et les tendances, ils s'attendent à accueillir 700 000 réfugiés d'ici la fin de 2012.

Il y a systématiquement des donateurs qui répondent aux demandes d'aide. Oui, il y a probablement d'autres besoins auxquels nous pourrions répondre, mais en gros, nous continuons de répondre aux besoins.

J'étais à Genève il y a deux semaines pour rencontrer des représentants de l'UNHCR, et ils m'ont dit qu'ils réussissaient assez bien à aider les réfugiés syriens.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entamer une deuxième série de questions, où chacun aura cinq minutes, et je vais donner la parole à Mme Brown.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Je vous remercie, monsieur le président, et je vous remercie tous les deux d'être ici aujourd'hui. Vous nous aidez beaucoup à voir clair dans la situation.

J'ai une question pour chacun d'entre vous.

Madame Norton, je vais commencer par vous et vous demander si vous pouvez nous parler de notre accès à la Syrie pour y apporter de l'aide humanitaire. Est-ce que nous avons la coopération du régime Assad ou est-ce qu'il met des bâtons dans les roues de nos

partenaires qui essaient d'entrer au pays pour aller aider les personnes dans le besoin?

Monsieur Bailey, j'aimerais que vous nous parliez un peu des événements récents en Turquie, où l'on observe une escalade de la situation depuis quelques jours.

M. Mark Bailey: Je vais répondre à votre question sur la Turquie d'abord, puis je vais céder la parole à Leslie.

La Turquie s'inquiète au plus haut point de ce qui se passe en Syrie et ce, depuis le tout début. Vous vous souvenez peut-être qu'au début du conflit, la Turquie a déployé beaucoup d'efforts afin de persuader Bashar-al-Assad d'accéder aux demandes de l'opposition, d'introduire des réformes et de relâcher un peu son emprise sur le peuple. Au lieu de suivre ces conseils, Bashar et son régime y ont répondu par la violence. Cela a poussé les Turcs à se tourner contre le régime et à commencer à réclamer le remplacement de Bashar.

Nous ne connaissons pas tous les détails sur l'obus qui est tombé à la frontière. Par exemple, nous ne pouvons pas dire avec certitude que l'obus lancé par les troupes syriennes et qui a atterri en Turquie, dans l'incident tragique qui a tué cinq personnes dans le village d'Akçakale... Il n'est pas clair que c'était un acte délibéré des forces syriennes. Ce peut être simplement le résultat d'une mauvaise formation, d'un manque de compétence des forces syriennes qui mènent des actions militaires.

Les Turcs ont déclaré clairement qu'ils ne toléreraient pas ce genre de choses et qu'ils y réagiraient avec vigueur. En fait, ils ont annoncé que, pour chaque obus qui tomberait sur leur territoire, ils en tireraient deux pour arrêter les forces syriennes, pour les forcer à faire attention à ce qu'elles font et à ne pas diriger leurs tirs vers la frontière turque. Les Turcs ont intercepté un avion à la frontière, de même que des unités militaires, dans un déploiement de force pour avertir les Syriens d'être très prudents dans ce qu'ils font.

Je crois qu'on peut dire que les deux parties comprennent qu'il est dans leur intérêt d'éviter une aggravation du conflit entre les deux pays. Ce pourrait être très préjudiciable aux forces armées turques. Elles livrent déjà un combat contre la guérilla du PKK. Si elles devaient combattre les Syriens parallèlement, elles s'exposeraient à une guerre sur deux fronts. Elles n'auraient pas l'appui de la population et veulent l'éviter. En même temps, elles doivent dissuader les Syriens d'être aussi négligents dans leurs attaques.

Leslie, je vais vous laisser répondre à la première question.

● (0930)

Mme Leslie Norton: Pour l'heure, nous avons cinq partenaires principaux en Syrie: le Programme alimentaire mondial; le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; le Comité international de la Croix-Rouge; la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

C'est le Croissant-Rouge arabe syrien qui se charge de la majorité des interventions humanitaires en Syrie. Il s'agit d'un partenaire respecté de la Croix-Rouge et de nos partenaires onusiens. Comme on peut le constater dans les reportages télévisés, l'accès au pays varie quotidiennement en fonction des affrontements. Certains jours, divers quartiers d'Homs ne sont pas accessibles. Toutefois, lorsque les affrontements cessent, nos partenaires peuvent généralement se rendre sur les lieux pour évaluer rapidement les besoins et apporter l'aide humanitaire nécessaire.

Si j'ai bien compris, au début septembre, le président al-Assad s'est engagé auprès de la Croix-Rouge à faciliter l'accès aux travailleurs humanitaires. Selon ce que nous rapportent les intervenants sur le terrain, il semble tenir parole, mais cet accès varie d'un jour à l'autre; c'est la guerre. Ce contexte complique beaucoup les efforts de nos partenaires. Les travailleurs humanitaires mettent quotidiennement leur vie en danger. C'est une chose que nous surveillons de près.

Le président: Merci beaucoup. Le temps est écoulé.

Nous passons à Mme Laverdière pour cinq minutes.

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci, monsieur le président.

[Français]

Je vous remercie.

Tout d'abord, j'aimerais obtenir une précision. On l'a peut-être déjà mentionnée, mais je ne l'ai pas entendue.

Combien d'argent le Canada a-t-il déboursé pour appuyer la première mission du représentant du secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan?

M. Mark Bailey: C'était un montant de 250 000 \$, madame.

Mme Hélène Laverdière: Je présume que la plupart de nos alliés ont fait une contribution au moins équivalente.

M. Mark Bailey: Je ne le sais pas. Je peux vérifier quel était le montant de leur contribution. Cela dépend un peu du budget de la mission. Si on a fourni la moitié du budget, un seul autre pays, peut-être, aura fourni le même montant. Je vais vérifier.

Mme Hélène Laverdière: Merci.

[Traduction]

Passons à un autre sujet. Des rapports indiquent que des armes à sous-munitions ont été utilisées à la frontière entre la Syrie et la Turquie. Auriez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Mark Bailey: J'ai entendu dire que de telles armes avaient été utilisées, mais pas à la frontière avec la Turquie.

Mme Hélène Laverdière: Si ces armes sont utilisées à grande échelle, cela risque de compliquer davantage les choses après la chute du régime Assad.

À ce sujet, la communauté internationale a-t-elle élaboré un plan d'intervention dans l'éventualité où, disons, le président Assad s'enfuyait ou que son régime tombait? Je sais que c'est difficile à faire, car personne ne sait si cela va se produire, quand cela arrive ou quelle sera la situation sur le terrain, mais a-t-on tout de même commencé à travailler à un tel plan?

M. Mark Bailey: Oui. D'ailleurs, il s'agit d'un des principaux points auxquels travaille le groupe les Amis du peuple syrien dont font partie le Canada et de nombreux autres pays. Un des groupes de travail de ce collectif... Les Amis du peuple syrien, c'est en quelque sorte une conférence ministérielle où l'on retrouve de nombreux groupes de travail composés de fonctionnaires, dont celui sur les

sanctions auquel j'ai fait référence et qui s'est réuni récemment à La Haye.

Il y a aussi un groupe de travail sur la reconstruction économique et le développement qui se penche sur le point que vous avez soulevé: de quoi aura-t-on besoin dans l'après-Assad pour reconstruire le pays? Des fonctionnaires de l'Allemagne et des Émirats arabes unis assurent la présidence de ce groupe de travail. Le Canada participe à tous les groupes de travail.

La portée économique n'est pas le seul sujet de réflexion. On étudie aussi des dossiers plus importants, comme la reddition de comptes et la rédaction d'une constitution. Un autre groupe de travail des Amis du peuple syrien examine la reddition de compte. Son mandat consiste à documenter les crimes contre l'humanité commis en Syrie notamment par les forces du régime, dans l'espoir qu'un jour un mécanisme sera mis sur pied pour juger les responsables de ces crimes.

Votre question est très pertinente. Beaucoup d'efforts sont déployés pour produire de tels documents, mais pour le moment, ce n'est pas l'ONU qui mène ces efforts. La raison est simple: il n'y a pas eu d'accord au Conseil de sécurité. Par conséquent, le Secrétariat de l'ONU ne peut pas entreprendre ces démarches. Pour le moment, c'est le groupe des Amis du peuple syrien qui s'en occupe.

• (0935)

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Mme Hélène Laverdière: Je vais laisser la parole à ma collègue.

[Français]

Mme Ève Pécelet (La Pointe-de-l'Île, NPD): Je serai brève.

Dans les camps de réfugiés, les femmes et les enfants sont souvent victimes de violence. Pourriez-vous nous tracer un portrait général de la situation? Par exemple, quelle est la vision de la mission canadienne au Liban, en Jordanie, en Irak ou en Turquie, soit tous des pays qui s'occupent de la majorité des réfugiés?

M. Mark Bailey: Je n'ai pas de renseignements précis sur cette question, mais si vous le voulez, je demanderai à mes collègues de faire un rapport.

[Traduction]

Leslie pourra vous renseigner sur le sujet.

Le président: Très brièvement. Nous avons dépassé le temps alloué.

[Français]

Mme Leslie Norton: On sait que les enfants et les femmes dans les camps ont vu et vécu des situations très difficiles. Par exemple, au Liban, 75 % des réfugiés sont des femmes et des enfants, et plus de 50 % sont des enfants. Par conséquent, nos partenaires, comme l'UNICEF et l'UNHCR, travaillent sur les besoins psychologiques et psychosociaux de ces enfants. Ils s'assurent aussi qu'il y a des programmes pour les femmes et les enfants qui portent notamment sur la violence sexuelle et la violence basée sur le sexe.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons terminer cette série de questions. Monsieur Van Kesteren, vous disposez de cinq minutes.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Vous avez parlé des mesures prises par l'ACDI pour aider le peuple syrien. Bien entendu, il faudra, entre autres, lui fournir des soins médicaux et une aide sanitaire et lui assurer un approvisionnement en eau potable. Qu'avons-nous prévu à ce chapitre?

Mme Leslie Norton: Vous parlez des Syriens qui se trouvent en Syrie ou de ceux dans les camps de réfugiés?

M. Dave Van Kesteren: Les deux.

Mme Leslie Norton: D'accord. Nos partenaires s'occupent de ces besoins. C'est l'UNICEF qui se charge de fournir de l'eau potable et une aide sanitaire dans les camps de réfugiés. Les responsables travaillent en étroite collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Ce qui se produit, c'est que les organismes des Nations Unies se réunissent pour établir les responsabilités de chacun. Dans ce cas-ci, l'UNICEF a été chargé de fournir de l'eau potable et de l'aide sanitaire, ainsi qu'un soutien psychosocial aux enfants, comme nous l'avons déjà souligné.

M. Dave Van Kesteren: L'ACDI a-t-elle contribué financièrement à ces efforts?

Mme Leslie Norton: Laissez-moi vérifier. Pardonnez-moi.

● (0940)

M. Dave Van Kesteren: Pendant que vous vérifiez — et puisque la réponse devrait être brève —, je vais poser une question à M. Bailey.

Avec tout ce que l'on entend sur les problèmes au Moyen-Orient, la plupart des Canadiens se demandent probablement quelle est la raison de ce conflit. Alors, quelle est la cause profonde de tous ces problèmes? Pourriez-vous donner aux Canadiens, et à nous, une brève leçon d'histoire sur la source de ces conflits et bouleversements? Je crois que le Syrien ordinaire veut simplement vivre sa vie. Qu'est-ce qui nourrit cette crise?

Le président: Donc, vous voulez une leçon d'histoire de trois minutes sur le Moyen-Orient, c'est bien cela?

M. Dave Van Kesteren: C'est exact.

Le président: D'accord.

M. Mark Bailey: Je vais d'abord laisser ma collègue répondre à votre question précédente.

Mme Leslie Norton: Pour le moment, nous n'avons financé aucune activité menée par l'UNICEF en Syrie. J'aurais dû le préciser plus tôt. Au début, c'est l'UNHCR qui fournit de l'aide aux réfugiés dans les camps et qui assure leur protection. Au fur et à mesure que la situation s'améliore, il charge d'autres organismes, comme l'UNICEF, de fournir de l'eau potable et de l'aide sanitaire. Mais,

pour le moment, c'est l'UNHCR qui fournit les soins médicaux dans les camps de réfugiés.

En Syrie, c'est le Croissant-Rouge arabe syrien qui tente de satisfaire aux besoins en eau potable et en aide sanitaire, ainsi qu'aux besoins médicaux de nos partenaires. Vous pourrez obtenir plus de détails à ce sujet auprès des représentants de la Société canadienne de la Croix-Rouge lors de leur témoignage. D'autres, comme les organismes de l'ONU, sont de plus en plus présents en Syrie, dans les régions plus calmes où ils peuvent être efficaces. Ils tentent de satisfaire aux différents besoins.

Le président: Il ne vous reste plus que deux minutes.

M. Mark Bailey: Il m'est très difficile de répondre à votre question sans soulever de controverse. Dans notre coin du globe, les mots utilisés pour décrire la situation au Moyen-Orient peuvent vous mettre dans le pétrin, car certains peuvent s'en servir pour juger votre neutralité dans ce conflit. Tout ce que je peux faire, c'est vous donner mon opinion personnelle.

Tout a commencé, selon moi, par les accords de paix conclus à la fin de la Première Guerre mondiale — le Traité de Versailles et le Traité de Lausanne, ce dernier assurant la paix avec l'Empire Ottoman — et la façon dont les frontières des territoires ottomans consentis ont été établies en fonction des intérêts des pays victorieux, et non de la géographie humaine de l'époque.

C'est un peu ce qui est à l'origine des problèmes qui ont surgi au fil des ans et des événements historiques marquants, notamment la Seconde Guerre mondiale qui a eu des conséquences majeures dans la région et la chute du chah d'Iran. À vrai dire, les problèmes n'ont fait qu'empirer.

Le président: Merci. C'est tout le temps que nous avons.

Je m'adresse maintenant aux membres du comité. Nous n'aurons qu'un seul témoin au cours de la prochaine heure. Voulez-vous une nouvelle série de questions? Comment voulez-vous procéder?

Une voix: [Note de la rédaction: inaudible]

Le président: D'accord.

Je propose que l'on permette une question aux conservateurs et une aux néo-démocrates.

Pouvez-vous rester 5 ou 10 minutes de plus? Bien.

Nous aurons donc une question des conservateurs et une du NPD.

Commençons par M. Dechert, puis nous passerons à l'autre côté pour terminer.

M. Bob Dechert: Merci, monsieur le président. Je vous suis reconnaissant de cette occasion.

Monsieur Bailey, vous dites que ni l'une ni l'autre des parties dans ce conflit ne veut négocier avec l'envoyé spécial des Nations Unies, car elles croient toutes les deux que l'autre désire l'anéantir.

Vous dites que le régime Assad possède toujours une cache d'armes militaires. Est-il ravitaillé en armes? Si oui, par qui? Que peut-on faire pour arrêter cela?

Si j'ai bien compris, la Turquie a récemment intercepté au moins un chargement d'armes militaires destiné au régime Assad. Quelle a été la réaction du Canada face à cet incident et qu'a-t-on dit à la Turquie?

Pourriez-vous nous donner plus de détails sur ceux qui fournissent le régime Assad et sur ce que l'on peut faire pour les en empêcher?

• (0945)

M. Mark Bailey: Je n'ai qu'un bref commentaire à faire: les deux camps ont indiqué être disposés à rencontrer l'envoyé spécial des Nations Unies — M. Annan auparavant, et maintenant, son remplaçant, M. Brahimi —, mais ils ne sont pas prêts à négocier avec l'autre camp, directement ou par son intermédiaire. Cependant, ils sont prêts à le rencontrer. Je voulais que ce soit tout à fait clair.

Oui, à notre connaissance, le régime se fait réapprovisionner par la Russie et l'Iran. Vous avez absolument raison: les Turcs ont récemment intercepté dans leur espace aérien un avion civil de la compagnie aérienne arabe syrienne qui reliait Moscou à Damas. Selon l'information qu'ils détenaient, l'avion transportait du matériel ou des armes liés à l'effort de guerre.

À l'inspection de l'avion, ils ont effectivement trouvé du matériel, qu'ils ont déchargé et saisi.

M. Bob Dechert: Qu'est-ce qui se trouvait exactement dans l'avion?

M. Mark Bailey: Selon l'information dont je dispose, il contenait des composants du système radar qu'on utilise pour contrôler un système de défense antiaérienne. Le matériel était destiné au ministère syrien de la défense. Comme je l'ai dit, ce sont les Turcs qui ont agi.

En passant, ils ont aussi intercepté un avion arménien. Apparemment, ils n'ont rien trouvé dans cet avion et l'ont laissé poursuivre sa route jusqu'à Alep.

Naturellement, le Canada a vivement approuvé ce que les autorités turques ont fait. De fait, le ministre des Affaires étrangères, M. Baird, a publié une déclaration selon laquelle il approuve ce qu'ils ont fait et demande aux Russes, entre autres, de cesser de chercher à réapprovisionner les forces armées syriennes.

Nous avons aussi demandé à l'Irak de faire de même. Les Irakiens ont indiqué qu'ils font au moins des contrôles ponctuels des avions iraniens qui survolent leur territoire.

M. Bob Dechert: Merci.

Le président: Avez-vous d'autres questions? Vous avez deux minutes.

M. Bob Dechert: J'aimerais explorer plus avant le processus des Nations Unies. Qu'est-ce que le reste du monde peut faire — mis à part la Russie et la Chine — pour faire progresser le processus? En l'absence de sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU, est-ce qu'il est possible de faire quelque chose?

M. Mark Bailey: Honnêtement, si le Conseil de sécurité de l'ONU ne peut s'entendre sur des mesures, on ne peut faire plus que

des pressions morales comme on en a vu dans la résolution qui a été adoptée à l'Assemblée générale, il y a quelques semaines — j'oublie la date —, dans laquelle on demandait au régime de changer ses façons de faire et de s'engager bien plus sérieusement à discuter avec l'opposition et à trouver une solution politique.

Faute de mesures comme des sanctions ou un embargo sur les armes, ce n'est qu'une exhortation. C'est pourquoi des pays déterminés à ne pas rester les bras croisés — parce qu'ils seraient convaincus de ne pouvoir rien faire — ont mis sur pied les Amis du peuple syrien; les Russes les empêchaient d'agir.

Les Amis du peuple syrien, dont le Canada est un participant actif, prend des mesures qui remplacent celles que le Conseil de sécurité de l'ONU imposerait. Ils ont réussi à obtenir des sanctions très sévères de la part de divers pays, dont les pays de la Ligue arabe, les pays de l'Union européenne, le Canada et les États-Unis. Ce sont des pressions, mais puisque les principaux amis de la Syrie, la Russie et l'Iran, continuent de réapprovisionner et d'appuyer le régime, ce n'est pas efficace à 100 p. 100, de toute évidence.

M. Bob Dechert: Est-ce que je peux vous interroger rapidement sur les crimes contre l'humanité?

Vous avez mentionné qu'il y en a eu. On documente actuellement ces incidents, et il est clair que le régime Assad commet de tels crimes, mais d'autres aussi, en commettent. Pouvez-vous nous en donner une idée?

M. Mark Bailey: Les actes du régime ont attiré l'attention de tous, mais ce sont les actes dont nous sommes informés. Il y a lieu de croire que d'autres actes ont été commis, mais les médias internationaux n'ont bien sûr pas accès à l'information — ils ne peuvent entrer au pays, ni circuler librement. On soupçonne effectivement que la milice *shabiha* et, même, les forces régulières du régime ont commis de tels actes.

Du côté des rebelles, des sources fiables ont fait état d'exécutions. Je ne sais pas si certains d'entre vous ont regardé *60 Minutes*, l'autre soir. On pouvait voir la vidéo de l'exécution de soldats capturés par la milice. Ils ont été forcés de se mettre à genou, puis ils ont été mitraillés. Je pense que cela constitue un crime de guerre. Je ne suis pas un expert, mais je le suppose.

• (0950)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Dewar, vous avez cinq minutes.

M. Paul Dewar: Merci.

L'une des questions posées en ce moment porte sur la façon dont vous livrez le matériel à ceux qui en ont besoin. On a réfléchi à un corridor humanitaire, entre autres.

Je m'interroge sur les secteurs où nous réussissons à apporter de l'aide. Est-ce seulement près des frontières? Est-ce qu'il y a, en Syrie, des canaux qui nous permettent d'acheminer notre aide directement aux gens? Vous avez mentionné, et peut-être que les témoins suivants en diront plus... Est-ce qu'on connaît une méthode qui nous permettrait d'apporter l'aide directement au coeur du pays, et ce, surtout aux femmes et aux enfants, bien sûr?

M. Mark Bailey: Vous soulevez un problème très sérieux. Je vais laisser Leslie vous parler du travail qu'ils font, et j'ajouterai peut-être quelques mots à la fin.

Mme Leslie Norton: L'enjeu, bien entendu, c'est l'accès à des gens capables, au coeur du pays, d'atteindre efficacement les personnes qui ont besoin d'aide. Vous avez mis le doigt directement sur le problème. C'est la raison pour laquelle la majorité de nos partenaires font appel au Croissant-Rouge arabe syrien comme principal intervenant dans le pays, car il s'agit essentiellement de gens du coin qui gèrent un bureau local ou secondaire, et qui ont accès aux deux camps, dans ce conflit, tout dépendant, bien sûr, de l'emplacement de leur bureau.

Le Programme alimentaire mondial utilise principalement le Croissant-Rouge arabe syrien, tout comme le font la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge, ou le CICR. C'est le partenaire qui a principalement accès au coeur du pays. En réponse au nouvel appel lancé par l'ONU concernant la Syrie, ils travaillent à accroître leur présence dans le pays. Dans ce contexte, ils augmentent leur présence, mais aussi, nous croyons savoir que leur présence est assurée grâce à 11 agences réparties dans 7 bureaux à l'échelle du pays. Des organisations internationales et non gouvernementales ont aussi lancé des appels, dans le sillage de l'appel des Nations Unies, notamment, Action contre la Faim, le Conseil danois pour les réfugiés, une organisation appelée HELP et de très nombreux membres du International Medical Corps. Je dirais qu'un éventail de partenaires ont réclamé l'accès à certains secteurs du pays.

M. Paul Dewar: Monsieur Bailey, pour ce qui est de notre aide à la gouvernance post-conflit en Syrie — et je comprends ce que vous disiez, tout à l'heure, concernant votre désir de ne pas voler le scoop à votre ministre —, dans quelle mesure sommes-nous en mesure d'offrir notre aide, en tant que pays? Nous devons absolument le faire. Nous avons vu cela ailleurs, comme en Libye, en ce moment-même. La guerre va cesser, un jour ou l'autre. C'est la partie facile. La situation est horrible, en ce moment, mais il est question de ce qui se produira après. Quels outils et quelle capacité avons-nous pour participer à l'aide post-conflit? Aurions-nous recours au GTSR — le Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction? Quelles ressources du ministère pourraient être mises à profit?

M. Mark Bailey: Vous avez tout à fait raison: le GTSR serait un des moyens. Le Centre de recherches pour le développement international finance aussi actuellement un projet dont le but est de rassembler divers membres de l'opposition pour qu'ils se mettent à réfléchir aux questions de gouvernance et de rédaction de la constitution, ainsi qu'aux genres de politiques économiques et d'institutions qu'il faudra pour reconstruire le pays et l'État syrien dans l'ère post-Assad. Ils y travaillent déjà. Hier, j'ai accordé à certains des membres de notre personnel la permission d'assister à une rencontre avec les opposants syriens qui aura lieu à Istanbul vers la fin du mois.

Alors oui, nous avons des outils à cette fin. D'autres font la même chose. Bien des gens se préoccupent de cela. Comme je l'ai dit, c'est

à la tête des priorités des Amis du peuple syrien aussi. Il se fait en ce moment beaucoup de travail, et le Canada y participe.

● (0955)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Cotler.

L'hon. Irwin Cotler: Par souci d'équité, et non d'égalité, on me permettra peut-être de poser une question pendant cette série.

Le président: Vous devrez demander à vos collègues si... Bien sûr. Vous pouvez poser une question.

L'hon. Irwin Cotler: J'ai une question, dans le sillage des commentaires de M. Bailey et de ses réponses à d'autres questions.

En Libye, la communauté internationale est intervenue quand il y a eu menace imminente d'atrocités généralisées, et ce, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité de l'ONU, puis en invoquant la doctrine prônant la responsabilité de protéger. En ce qui concerne la Syrie, malgré les atrocités généralisées perpétrées à répétition et les quelque 30 000 civils déjà morts, la communauté internationale n'est pas intervenue — et nous savons pourquoi, du point de vue du Conseil de sécurité; c'est comme si la doctrine prônant la responsabilité de protéger n'existait pas.

Ma question est la suivante. D'après ce que vous dites, les Amis du peuple syrien ont efficacement remplacé le Conseil de sécurité de l'ONU. Qu'est-ce qui empêche les Amis du peuple syrien d'invoquer la doctrine prônant la responsabilité de protéger? On dirait bien que le seuil a été franchi depuis longtemps. Pourquoi ne peuvent-ils pas adopter des initiatives qui assureraient davantage la sécurité, sous la forme de zones protégées, et même de zones d'exclusion aérienne, compte tenu, entre autres, des bombardements aériens massifs et aveugles? Autrement dit, pourquoi les Amis du peuple syrien n'adoptent-ils pas une position plus proactive, celle d'invoquer la doctrine prônant l'obligation de protéger?

M. Mark Bailey: Vous vous y connaissez nettement plus que moi en droit international, monsieur Cotler, mais je pense que tout le monde hésiterait à prendre de telles mesures en l'absence d'un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU. C'est le seul organisme international qui assume la responsabilité de mandater le recours à la force dans de telles situations. Si nous disons que nous mettrons sur pied une coalition de pays volontaires ou que nous déploierons des efforts en l'absence d'un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, de nombreux pays, dont le Canada, voudront réfléchir au type de précédent que cela créerait.

L'hon. Irwin Cotler: Il y a eu un tel précédent pour le Kosovo. Nous l'avons fait.

Le président: Encore une fois, merci beaucoup, monsieur Bailey.

Madame Norton, merci du temps supplémentaire que vous nous avez accordé.

Nous allons interrompre la séance brièvement pour laisser entrer nos témoins de la Croix-Rouge canadienne.

Encore une fois, merci. Nous reprendrons dans une minute.

●

●

● (1000)

Le président: J'invite tout les membres à revenir, car nous allons reprendre.

Elle souhaite la bienvenue à Mme Johnson, qui représente la Croix-Rouge canadienne. Elle est la directrice générale des opérations internationales et relations avec le Mouvement.

Un collègue vous accompagne. Pourriez-vous nous le présenter? Vous allez faire un exposé, mais j'aimerais que vous commenciez par nous présenter votre collègue. Ce serait formidable.

Veuillez nous présenter votre exposé. Vous avez la parole.

Mme Susan Johnson (directrice générale, Opérations internationales et relations avec le Mouvement, Croix-Rouge canadienne): Merci beaucoup. Je suis ravie d'être ici avec vous aujourd'hui. Je suis accompagnée d'un collègue, Stéphane Michaud, qui est le chef des opérations pour l'intervention en cas d'urgence.

J'ai écouté votre discussion avec les collègues des Affaires étrangères et de l'ACDI. Je pense que vous en savez maintenant beaucoup sur le Croissant-Rouge arabe syrien. En réalité, une bonne partie de mon exposé sert à brosser un tableau de la capacité et de la nature de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le pays.

Je ferai porter mes propos sur quatre aspects différents. Je parlerai un peu de la situation humanitaire sur le terrain. Permettez-moi simplement de dire que, bien sûr, nous savons très bien que la situation humanitaire se joue dans le contexte d'une dynamique politique fort complexe. Mais nous ne sommes pas là pour parler de cela. Nous concentrerons nos propos et nos discussions sur ce que nous savons de l'expérience au quotidien, en ce qui concerne la situation humanitaire. Je vous mettrai au fait des activités humanitaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Syrie. Je dirai quelques mots à propos de l'incidence régionale, puis, enfin, quelques mots sur les enjeux humanitaires qui se présentent à nous, en ce moment même.

Vous trouverez peut-être utile que je consacre un peu de temps à vous rappeler la composition et le mandat de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, car on vous a déjà parlé du Comité international de la Croix-Rouge, de la fédération internationale et du Croissant-Rouge arabe syrien. Vous vous demandez peut-être ce que sont tous ces acteurs. Nous formons le réseau humanitaire le plus important et le plus vieux du monde. Notre organisation est non partisane, et notre mandat est de venir en aide aux personnes touchées par des conflits et des catastrophes naturelles en demeurant neutres et impartiaux, et en demeurant indépendants des gouvernements.

Le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge englobe près de 100 millions de membres, bénévoles et supporteurs dans 187 pays comptant des sociétés nationales. Notre mouvement comporte trois grands éléments: les sociétés nationales qui se trouvent dans les 187 pays; la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et, enfin et surtout, le Comité international de la Croix-Rouge.

À l'échelle locale, il y a, dans chacun des 187 pays, une société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Tout comme la Croix-Rouge canadienne, ici, au Canada, chaque société nationale oeuvre à l'intérieur des frontières du pays à répondre aux besoins humanitaires des personnes touchées par des catastrophes ou des conflits. C'est bien le cas en Syrie, où le Croissant-Rouge arabe syrien est très actif. De nombreuses sociétés nationales offrent des programmes comme la formation en secourisme et en planification préalable aux catastrophes, et la prestation de services de santé. Il est clair que ces activités sont très utiles quand il s'agit de répondre à des crises humanitaires.

Les 187 sociétés nationales sont toutes des membres de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du

Croissant-Rouge, laquelle coordonne le soutien aux sociétés nationales qui ont besoin d'aide.

Le troisième élément est le Comité international de la Croix-Rouge. C'est une organisation qui se concentre sur la protection de la vie et de la dignité des victimes de violence, notamment dans le cadre de conflits armés, en plus de dispenser de l'aide humanitaire.

En Syrie et dans la région, tous les éléments du mouvement des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont actifs et opérationnels.

Avant de poursuivre, je tiens à souligner la relation entre la Croix-Rouge canadienne et notre propre gouvernement. Nous sommes pleinement opérationnels, ici au Canada, en tant que société nationale, et nous travaillons en collaboration très étroite avec les autorités publiques pour nous acquitter de notre mandat au Canada. En ce qui concerne nos activités internationales, nous bénéficions d'une relation de longue date avec le gouvernement fédéral. Nous avons mis cela en évidence, en juin dernier, quand nous avons signé un protocole d'entente portant sur un partenariat stratégique avec l'Agence canadienne de développement international. Ce protocole d'entente permettra à la Croix-Rouge canadienne, de concert avec l'ACDI, de se concentrer sur la création de sociétés nationales dans d'autres pays, de sorte qu'il soit possible de réagir aux catastrophes et aux conflits; cela améliorera notre propre capacité de répondre rapidement et efficacement aux crises humanitaires; enfin, le public sera mieux informé des efforts humanitaires canadiens.

Je vais maintenant vous parler de la situation humanitaire en Syrie. Nous suivons de près la situation en Syrie et dans la région. Nous sommes régulièrement en contact avec tous nos partenaires des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, y compris avec le comité international, la fédération internationale, le Croissant-Rouge arabe syrien, les autres sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la région et les autres intervenants humanitaires.

La situation est très difficile pour les Syriens des secteurs urbains et ruraux. La nature même du conflit est telle qu'il se déroule dans les rues, dans les maisons, dans les édifices publics des quartiers et des communautés.

● (1005)

Les gens vivent constamment dans la peur et l'insécurité, dans un contexte de non-droit et de criminalité accrue, où les nécessités de subsistance se font rares: nourriture, eau, médicaments et services médicaux. Certaines personnes ne peuvent plus travailler depuis des mois. Beaucoup ont du mal à payer leur loyer ou à acheter des articles de base pour leur famille. Le taux de chômage a quadruplé dans certaines régions du pays.

En raison de la violence et des conditions qui se détériorent de jour en jour, plus de 2,5 millions de personnes ont maintenant besoin de l'aide humanitaire, dont 1,2 million de Syriens qui ont perdu leur maison et été forcés de se déplacer. Plus de 336 000 Syriens ont dû malgré eux trouver refuge dans les pays voisins et en Afrique du Nord.

Ces difficultés ne feront que s'aggraver à l'approche de l'hiver. On peut s'attendre à des pénuries d'essence et à des pannes des systèmes de chauffage et d'électricité; l'eau et les installations sanitaires de base risquent aussi de faire défaut.

L'infrastructure du pays est détruite peu à peu, elle qui est toujours la cible des hostilités qui continuent à faire rage. On trouve encore des hôpitaux fonctionnels dans différentes régions, mais ils doivent composer avec des pannes de courant et des pénuries d'eau et de vivres, sans parler de la rareté du personnel médical. L'OMS a récemment estimé à 67 p. 100 le nombre d'hôpitaux publics ayant été touchés, et au moins la moitié des ambulances du pays ont été attaquées. La distribution des produits pharmaceutiques a été interrompue, et on manque de médicaments essentiels.

Heureusement, il est encore possible de faire venir de l'approvisionnement de secours de la Jordanie, du Liban et de la Turquie. Toutefois, les conditions de sécurité étant très instables, il est souvent difficile de distribuer les vivres. Cela dit, le Croissant-Rouge arabe syrien, le Comité international et d'autres intervenants sont toujours actifs dans certaines régions du pays, tant dans les secteurs régis par le gouvernement que ceux contrôlés par l'opposition.

Le Croissant-Rouge arabe syrien joue un rôle de premier plan en Syrie aujourd'hui. Il s'agit de la plus importante organisation nationale d'aide humanitaire en Syrie. Elle a été fondée en 1942 et est présente partout au pays. L'administration centrale se situe à Damas, et on trouve une direction dans chacun des 14 gouvernorats, de même que quelques sous-directions.

Le Croissant-Rouge adhère totalement aux Conventions de Genève et est régi par les principes fondamentaux du mouvement de la Croix-Rouge. L'organisation a de solides antécédents et a su faire ses preuves dans la prestation de services de santé d'urgence et de soins primaires, la prévention des désastres, l'intervention et la réduction des risques, de même que la prestation de services de soutien psychologique. Elle peut compter sur l'aide d'environ 10 000 bénévoles formés pour offrir les services essentiels, dont les soins de secours et les services ambulanciers.

Depuis l'éclatement du conflit en Syrie il y a plus de 18 mois, le Croissant-Rouge a intensifié considérablement ses opérations de secours pour répondre aux besoins grandissants. Il distribue actuellement des colis alimentaires de façon très efficace et aide plus de 850 000 personnes chaque mois. Je note au passage que ce chiffre pourrait facilement passer à 1,5 million par mois dans les semaines à venir, étant donné que le Programme alimentaire mondial prévoit étendre son aide par l'entremise du Croissant-Rouge arabe syrien.

Le Croissant-Rouge a mis en place des postes de soins médicaux et de premiers secours, qu'il continue à développer. Il a également optimisé les services ambulatoires qu'il offre dans certaines régions. Je dois préciser au comité que la tragédie n'a pas épargné l'effectif du Croissant-Rouge, présent dans toutes les régions du pays. Six membres du Croissant-Rouge ont été tués alors qu'ils apportaient de l'aide humanitaire au milieu des hostilités.

Le Croissant-Rouge est une organisation qui compte de nombreux jeunes bénévoles. Chaque jour, de nouveaux bénévoles s'offrent pour contribuer aux efforts du Croissant-Rouge. À ce jour, le Croissant-Rouge a su bien informer et préparer ces jeunes bénévoles pour qu'ils puissent assurer des services d'ordre humanitaire de façon neutre et impartiale.

Le Comité international de la Croix-Rouge continue à nous assurer que le Croissant-Rouge respecte les principes humanitaires dans ses opérations d'aide. Le Croissant-Rouge agit également à titre de coordonnateur national de l'aide internationale et de partenaire de mise en oeuvre auprès de plusieurs organismes des Nations Unies, comme ma collègue Leslie Norton vous l'a dit dans sa présentation

plus tôt. Le Croissant-Rouge est aussi un facilitateur pour d'autres organisations internationales présentes au pays.

Le Comité international de la Croix-Rouge joue également un rôle prépondérant en Syrie. Il veille actuellement à épauler le Croissant-Rouge dans les régions directement touchées par le conflit, menant souvent ses opérations de secours main dans la main avec ce dernier. Le Comité international soutient les secours médicaux, les services de santé, de même que la distribution de vivres. De plus, comme vous le savez sans doute, le Comité international a des responsabilités particulières à l'égard des Conventions de Genève et a donc des liens privilégiés avec les gouvernements, ce qui permet d'avoir un dialogue direct avec eux.

● (1010)

Le CICR a rencontré le président Assad, de même que les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Santé et d'autres, et les discussions se poursuivent avec toutes les parties prenantes au conflit, y compris avec les groupes de l'opposition en Syrie. L'objectif est de promouvoir le plein respect du droit international humanitaire et la protection des civils et des détenus.

Au nom du Comité international et de l'ensemble du mouvement de la Croix-Rouge, je tiens à remercier le gouvernement canadien pour sa contribution de 1,5 million de dollars au Comité international plus tôt cette année.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est aussi présente en Syrie, faisant équipe avec le Croissant-Rouge pour aider les personnes déplacées et les populations locales. Nous avons lancé un appel de collecte de fonds d'urgence en juillet de cette année afin de recueillir 27,2 millions de dollars pour soutenir les activités de santé, de secours et de subsistance pour 200 000 personnes. À ce jour, nous avons seulement atteint 60 p. 100 de l'objectif.

La Croix-Rouge canadienne aimerait aussi remercier le gouvernement canadien d'avoir récemment versé 2 millions de dollars pour les fonds d'urgence. La Croix-Rouge canadienne a pour sa part versé 175 000 \$ de son propre fonds.

Nous suivons la situation de près et sommes en contact avec de nombreuses personnes-ressources sur le terrain. Par ailleurs, nous informons régulièrement le gouvernement canadien, par l'entremise de l'ACDI et des Affaires étrangères, des derniers développements et des interventions menées.

Je vais aborder le sujet des défis humanitaires sous peu, mais permettez-moi d'abord de formuler quelques commentaires à propos des répercussions régionales. Comme nous l'avons déjà indiqué, et les représentants des Affaires étrangères et de l'ACDI en ont également parlé, on compte déjà 336 000 personnes inscrites comme réfugiées, ou en entente d'une inscription, dans les pays entourant la Syrie. On parle notamment de la Turquie, du Liban, de la Jordanie et de l'Irak. L'UNHCR prévoit qu'à moins d'un revirement positif, le nombre de réfugiés va doubler avant la fin de l'année.

Il ne faut pas sous-estimer la pression que cela exerce sur les collectivités locales et les familles d'accueil des pays avoisinants, et bien sûr sur les gouvernements de ces pays. Il est important de noter que certains réfugiés sont installés dans des camps de réfugiés proprement dits, mais ils sont nombreux à vivre en famille d'accueil. Il faut donc adopter une approche très nuancée pour aider ces familles et ces collectivités, de même que ceux qui vivent dans les camps organisés et enregistrés.

Dans chacun des cas, la société nationale du pays joue un rôle de premier plan dans l'aide aux réfugiés, qu'ils soient ou non dans des camps établis. Pour répondre à ces besoins régionaux, la Fédération internationale a lancé un appel de soutien au mois d'août. Seuls 32 p. 100 du montant voulu ont été recueillis. Cet appel vise à offrir de l'aide aux bénéficiaires au Liban, en Jordanie et en Irak.

En terminant, monsieur le président, le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est en mesure d'assurer une vaste gamme d'activités en Syrie et dans la région, largement grâce au soutien du gouvernement canadien et des autres gouvernements donateurs. Cela nous a permis d'aider les personnes touchées par le conflit en Syrie et dans la région. Nous offrons notre aide dans le plein respect de nos principes d'indépendance, de neutralité et d'impartialité. Nous maintenons un dialogue tant avec le gouvernement qu'avec les forces de l'opposition.

Vu les conditions de sécurité très difficiles et instables, notre principal défi en ce moment est d'accéder à certaines parties du pays. La situation nous fait aussi craindre pour la sécurité des travailleurs humanitaires et des installations médicales, car la menace et les attaques sont bien réelles. C'est une réalité à laquelle nous sommes confrontés encore et encore en situation de conflit, et pour attirer l'attention sur les difficultés constantes que cela suppose, nous avons récemment lancé une campagne de sensibilisation intitulée « Les soins de santé en danger ». Vous trouverez plus de détails sur cette campagne dans la trousse d'information que vous avez reçue.

Comme je le disais tout à l'heure, le Croissant-Rouge arabe syrien a perdu six travailleurs, dont le secrétaire général, qui ont été attaqués en pleine opération de sauvetage humanitaire. Bon nombre de leurs ambulances ont été la cible de projectiles et des bénévoles ont été blessés. Ces attaques ont un impact immédiat, mais engendrent aussi des effets à long terme, puisque cela signifie que moins de gens auront accès à des soins médicaux critiques. Je vous rappelle que les attaques contre des professionnels de la santé, des bénévoles et des installations médicales contreviennent au droit international et sont inacceptables. Nous demandons donc au gouvernement du Canada de faire front avec nous pour exiger le plein respect de la mission médicale.

En conclusion, peu importe le scénario envisagé en ce moment, on prévoit que les besoins humanitaires ne pourront que s'accroître à l'approche des mois d'hiver, car le froid hivernal viendra inévitablement exacerber les souffrances des familles déplacées et vulnérables.

À la Croix-Rouge, notre travail est de se préparer au pire et de prévoir l'imprévisible, et nos plans d'urgence sont établis en conséquence. Nous nous attendons à une demande accrue tant en Syrie que dans les pays avoisinants, et nous encourageons le gouvernement canadien à appuyer notre appel régional, étant donné que nous avons grandement besoin de soutien pour aider les réfugiés syriens qui ont déjà fui le pays et ceux qui vont fuir vers les pays avoisinants.

J'espère que ce bref exposé a réussi à vous donner une idée de la dimension humanitaire de la situation. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1015)

Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Johnson.

Nous allons commencer avec M. Saganash, pour sept minutes. Je vous en prie.

[Français]

M. Romeo Saganash: Merci, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins présents. J'ai beaucoup apprécié la présentation.

Vous avez dit qu'il y avait 360 000 réfugiés enregistrés. J'aimerais qu'on fasse un portrait du lieu où se trouvent ces réfugiés, qu'on nous dise dans quels pays ils sont.

Par ailleurs, pouvez-vous nous indiquer quels sont les besoins les plus urgents pour ces réfugiés, là où ils sont présentement? Vous avez parlé de la difficulté d'accès à certains endroits et vous avez également mentionné que ces besoins allaient probablement augmenter en importance. Pouvez-vous nous donner des indications à ce sujet, s'il vous plaît?

• (1020)

[Traduction]

Mme Susan Johnson: Merci beaucoup pour cette question.

Je demanderais à mon collègue, Stéphane, de vous donner des chiffres plus précis et plus de détails pour répondre à votre question à propos de l'endroit où se trouvent les réfugiés et des circonstances connexes.

Pour faire suite à la question que votre collègue a posée tout à l'heure, je crois qu'il est important de souligner que la majeure partie des réfugiés sont des femmes et des enfants. La plupart ont vécu des choses extrêmement difficiles avant même d'arriver dans leur pays d'accueil. Les besoins des réfugiés sont grands, peu importe la situation dans laquelle ils se trouvent, qu'ils soient en famille d'accueil ou dans un camp de réfugiés, en Turquie ou ailleurs.

Je vais laisser Stéphane vous donner un peu plus de détails. Merci.

[Français]

M. Stéphane Michaud (gestionnaire supérieur, Interventions et secours d'urgence à l'étranger, Croix-Rouge canadienne): Je vous remercie de votre question.

En ce qui a trait aux réfugiés, les chiffres que nous avons datent du 5 octobre.

Si on considère les réfugiés enregistrés ainsi que ceux qui attendent l'enregistrement, il y avait alors 93 576 réfugiés en Turquie, 87 140 réfugiés au Liban, 105 166 réfugiés en Jordanie et 36 500 réfugiés en Irak. Ces chiffres ne comptent pas les quelque 5 000 réfugiés qui sont en Afrique du Nord, où l'enregistrement est un peu plus problématique.

Telle était la situation le 5 octobre. Le total était alors d'environ 330 000 réfugiés. Comme Susan l'a mentionné, on s'attend à ce que ce chiffre monte à 710 000. Le nombre devrait doubler. Ce sont nos prévisions pour la fin de l'année 2012.

M. Romeo Saganash: À la fin de septembre, on a vu un reportage dans les médias relativement à un conflit entre des réfugiés syriens et les policiers. Je pense que c'était au campement de Zaatari, en Jordanie. Pouvez-vous nous indiquer dans quelles conditions ces réfugiés vivent dans ce camp et ce qui explique ce genre de conflit?

[Traduction]

M. Stéphane Michaud: Je ne pourrais pas vous en dire davantage à propos de l'incident précis dont vous parlez. Je peux cependant vous dire qu'en Jordanie, la majorité des réfugiés ne vivent pas dans des camps; ils vivent en famille d'accueil.

Que les réfugiés soient dans des camps ou dans des familles d'accueil, le peu de ressources dont on dispose là-bas suffit encore moins à répondre aux besoins de tous. Souvent, les conflits naissent de la pression supplémentaire qu'exercent les mouvements de population sur les ressources locales. Je ne peux pas me prononcer sur cet incident en particulier, mais nous avons souvent pu observer ce phénomène, pas seulement en Jordanie, mais aussi en Turquie et en Iraq.

[Français]

M. Romeo Saganash: Me reste-t-il encore du temps?

[Traduction]

Étant donné la situation actuelle en Syrie et la destruction que cela a engendrée, il est probable que bon nombre des réfugiés ne pourront jamais retourner chez eux. Est-ce que la Croix-Rouge a établi des plans à long terme concernant l'aide à apporter en Syrie?

Mme Susan Johnson: On s'attend à ce que la situation de la Syrie se stabilise, peu importe les moyens qu'on aura empruntés pour y arriver, et les gens pourront retourner chez eux. Ce qui importe pour nous est que les réfugiés syriens qui sont dans des camps ou des familles d'accueil reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour vivre dans des conditions raisonnables pendant toute la durée du conflit.

Nous voulons aussi faire en sorte de pouvoir travailler avec le Croissant-Rouge arabe syrien. C'est donc important que cette organisation préserve sa force afin qu'elle demeure l'organisation humanitaire indépendante du pays qui est reconnue pour les services qu'elle offre et sa capacité d'accéder à toutes les régions du pays. Le jour où le pays retrouvera une certaine stabilité, nous voulons que le Croissant-Rouge arabe syrien demeure une organisation humanitaire respectée dans son pays.

M. Stéphane Michaud: Si vous me le permettez, j'ajouterais que l'appel de 27,2 millions de dollars qu'a lancé le mouvement de la Croix-Rouge en Syrie s'échelonne sur 12 mois, soit de juin 2012 à juin 2013. Il faut s'attendre à ce que cet appel d'urgence soit suivi d'un programme de relance. Le tout est révisé aux trois mois.

Je ne veux pas trop faire de projections, mais à mesure que la situation évolue, ce genre d'appels d'urgence se transforment généralement en programme de relance à plus long terme, en supposant qu'on dispose du financement nécessaire.

• (1025)

Le président: D'accord. Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Mme Brown, pour sept minutes je vous prie.

Mme Lois Brown: Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui.

Tout d'abord, j'aimerais en profiter pour féliciter la Croix-Rouge et la filiale syrienne du Croissant-Rouge pour leur impressionnant travail. Vous devez composer avec des conditions très difficiles, et pourtant, vous abattez un travail colossal. J'aimerais donc vous remercier au nom des Canadiens pour le travail que vous faites.

J'aimerais que vous nous parliez un peu plus de ce qu'on sait de la situation en Syrie. Vous avez fait mention de l'accès difficile, mais en formant ces bénévoles, le Croissant-Rouge arabe syrien se munit de

tentacules, si je peux m'exprimer ainsi, pour entrer dans les collectivités.

Comment recrutez-vous les bénévoles? De quels moyens de communication le Croissant-Rouge dispose-t-il pour trouver des personnes qui acceptent d'intervenir dans une zone de conflit très risquée, alors que rien ne garantit qu'elles pourront revenir saines et sauvées?

Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Y a-t-il un mécanisme en place pour documenter les allées et venues des gens, qui reçoit de l'aide et si les zones de travail sont sécuritaires ou non? Est-ce que la situation change tous les jours?

Mme Susan Johnson: Merci beaucoup d'avoir posé la question.

Je ferai quelques commentaires. Stéphane, si vous voulez ajouter quelque chose, je vous encourage certainement à le faire.

Tout d'abord, permettez-moi de vous parler du Croissant-Rouge arabe syrien et de la nature de la société nationale avant l'éclatement du conflit. On la respecte beaucoup, car ses membres ont apporté leur aide partout au pays, et l'organisme peut compter sur un réseau très actif de bénévoles dans toutes les régions du pays. Le problème, ce n'est pas d'atteindre les régions qui ont besoin d'aide, mais plutôt d'avoir la capacité de les aider et de continuer à appuyer cette capacité — les bénévoles locaux, les sections locales du Croissant-Rouge arabe syrien.

En ce qui concerne le recrutement des bénévoles, ce qui est remarquable en situation de crise — et la même chose se produit au Canada après une catastrophe naturelle ou un autre type de situation —, c'est que les gens proposent leur aide de façon spontanée. Ils peuvent voir les intervenants à l'oeuvre dans leur collectivité, par exemple, les organismes humanitaires qui apportent de l'aide — peut-être même à leurs voisins — et ils veulent agir. Ils veulent faire partie de la solution. Ils proposent leur aide de façon spontanée. Nous n'avons pas vraiment besoin d'aller les chercher, car ils viennent nous voir.

Par contre, il faut être très prudent lors de l'intégration des nouveaux bénévoles, car il faut veiller à ce qu'ils... Ils peuvent avoir les meilleures intentions du monde, mais comprennent-ils ce que signifie porter l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge? Ce symbole a une signification particulière, et représente une action humanitaire neutre et indépendante. Il est important de veiller à ce que les bénévoles comprennent cela et qu'ils agissent en conséquence, afin que la distribution des secours ou de l'aide médicale ne puisse faire l'objet d'aucune accusation de favoritisme.

Nous notons aussi avec soin les bénéficiaires de l'aide que nous apportons au sein de l'environnement raisonnable dans lequel nous travaillons. Nous devons aussi rendre des comptes au sujet des ressources fournies aux sociétés de la Croix-Rouge, alors nous exerçons une surveillance à cet égard.

Nous nous servons de listes de bénéficiaires qui indiquent leur emplacement. Qu'il s'agisse de gens qui se sont réfugiés dans une école publique... Nous pouvons nous y rendre. La distribution de l'aide est effectuée selon les besoins, c'est-à-dire selon le nombre de personnes qui vivent dans cette école et la quantité de fournitures de secours dont ils ont besoin.

Mme Lois Brown: Excusez-moi, madame Johnson, mais en ce qui concerne les bénévoles qui se rendent dans ces régions où il y a des conflits, est-on en mesure de les protéger d'une façon ou d'une autre, ou sont-ils responsables de leur survie une fois sur place?

Mme Susan Johnson: L'emblème qu'ils portent représente la seule protection offerte à ceux qui travaillent pour la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge. Ils portent le chandail avec l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, et c'est ce qui les protège.

La mesure dans laquelle l'emblème les protège dépend de leur comportement et de celui de leur organisme, et de la façon dont il est perçu par la population et par les gens au pouvoir ou par ceux qui contestent le pouvoir. Mais il faut aussi établir le dialogue avec les autorités. C'est pourquoi il est si important que nous soyons en communication avec le gouvernement et les forces d'opposition à tous les niveaux. La seule protection que nous puissions offrir, c'est lorsque tous ces intervenants comprennent qui nous sommes et quelle est notre intention. Notre intention est d'apporter l'aide humanitaire, de façon neutre et impartiale. Nous sommes dignes de confiance. S'ils le comprennent et que leurs troupes agissent en conséquence, nous serons protégés. En ce moment, ce qui est difficile, en Syrie, c'est que certains territoires passent d'un groupe à l'autre, et il peut être très difficile de s'y rendre. Si l'on ne peut pas nous garantir un niveau de sécurité raisonnable pour les gens qui se rendent dans ces régions, il faut prendre la décision de n'y envoyer personne. Nous ne pouvons pas être partout, en tout temps. Nous ne sommes pas prêts à risquer la vie des gens si nous avons le choix. Je parle aussi des travailleurs internationaux là-bas.

Nous pensons certainement qu'il est important d'entretenir un dialogue continu avec tous les intervenants d'une région donnée et de veiller à ce qu'ils comprennent bien notre rôle. Évidemment, le Croissant-Rouge arabe syrien doit aussi prendre ce genre de décisions, et l'organisme a eu à faire face à six situations terribles; des gens sont morts et d'autres ont été blessés par balle. Je décris ce que nous tentons d'accomplir, mais nous n'y arrivons pas toujours.

• (1030)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Cotler.

L'hon. Irwin Cotler: Jacques Beres, le cofondateur de Médecins Sans Frontières, est récemment revenu de la Syrie. Selon lui, la moitié des combattants rebelles blessés qu'il a soignés n'étaient pas Syriens, contrairement à ce qui s'est passé lors de ses visites précédentes à Homs et à Idlib. Je ne dis pas que cela représente nécessairement l'ensemble de l'opposition. Pouvez-vous nous donner une idée de la mesure dans laquelle la Croix-Rouge ou d'autres groupes humanitaires traitent de plus en plus de soldats qui ne sont pas Syriens, et si cela laisse croire à une radicalisation au sein de l'opposition? C'est ma première question.

Deuxièmement, devrait-on créer des couloirs humanitaires ou des zones protégées pour faciliter la prestation de l'aide humanitaire et médicale — ce qui, comme vous l'avez dit, est parfois difficile et risqué — et pour protéger les civils syriens?

Mme Susan Johnson: En ce qui concerne votre première question, je ne suis pas en position de formuler un commentaire. Je dirai seulement que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, ainsi que n'importe quel professionnel du domaine médical, traiteront tous ceux qui en ont besoin.

L'hon. Irwin Cotler: Je comprends qu'il s'agit de votre mandat et de vos valeurs, mais j'aimerais savoir si, au cours de l'exécution de votre mandat, vous avez remarqué une différence dans les

caractéristiques et la représentation des rebelles que vous avez eu à aider.

Mme Susan Johnson: Je ne suis pas en position de faire un commentaire à ce sujet.

En ce qui concerne votre deuxième question... Je pensais m'en souvenir, mais je ne...

L'hon. Irwin Cotler: Je vous ai demandé si nous devrions créer des couloirs humanitaires ou des zones protégées.

Mme Susan Johnson: Merci de me le rappeler. Je pense que la Croix-Rouge internationale appuierait certainement tout ce qui pourrait être fait pour créer un accès et pour favoriser le transport des secours et la création de milieux plus sécuritaires pour les travailleurs internationaux ou les travailleurs humanitaires locaux — et pour la population civile, qui souhaite vivre dans un environnement sécuritaire.

M. Stéphane Michaud: En Syrie, vous pouvez diviser les régions en trois catégories: celles qui sont contrôlées par le gouvernement, celles qui sont contrôlées par d'autres entités, et celles qui sont contrôlées de façon intermittente. Il est assez facile d'avoir accès aux régions contrôlées par le gouvernement et à celles contrôlées par d'autres entités. C'est plus difficile dans les régions où le contrôle est intermittent, et chaque accès à cet espace humanitaire est négocié au cas par cas, chaque jour. C'est très difficile, et cela ne donne pas toujours de bons résultats.

En ce qui concerne les secours venant des pays voisins, ce n'est pas un problème. Le problème, c'est d'avoir accès à ce que nous appelons les zones grises, c'est-à-dire les régions qui sont contrôlées de façon intermittente.

L'hon. Irwin Cotler: À votre avis, les régions contrôlées sont-elles clairement délimitées? Pouvez-vous dire, par exemple, que la région rurale du nord est de plus en plus contrôlée par l'opposition, alors que dans les régions grises, c'est-à-dire Damas et Aleppo, les combats font rage? Les régions contrôlées par le gouvernement et celles contrôlées par l'opposition sont-elles plus faciles à délimiter?

• (1035)

M. Stéphane Michaud: Tout ce que je peux dire, c'est que cela change chaque semaine. Je ne vais pas commenter sur...

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à la deuxième série de questions. Nous avons assez de temps pour deux brèves questions. Nous allons donner la parole à M. Dechert, et ensuite à M. Dewar.

Monsieur Dechert, vous avez cinq minutes.

M. Bob Dechert: Merci, monsieur le président.

Madame Johnson, comment les Canadiens répondent-ils à l'appel de la Croix-Rouge, qui leur demande de contribuer à l'aide aux réfugiés?

Mme Susan Johnson: Il y a une certaine réponse, mais elle n'est pas très prononcée. Nous lançons des appels. Sur notre site Web, on indique qu'il est possible de contribuer au travail de la Croix-Rouge internationale et du Croissant-Rouge arabe syrien par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne. Comme je l'ai mentionné, jusqu'ici, nous avons versé 175 000 \$ à l'effort d'aide. Les Canadiens nous ont donc appuyés dans une certaine mesure, mais il ne s'agit pas d'une réponse très énergique.

M. Bob Dechert: La communauté syrienne du Canada a-t-elle été sollicitée? A-t-elle travaillé avec la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge pour aider à amasser des fonds?

Mme Susan Johnson: Oui. Au printemps, nous avons collaboré avec un organisme canado-syrien, à Montréal, pour organiser une activité de financement au profit de la Croix-Rouge canadienne.

M. Bob Dechert: La Croix-Rouge est-elle en communication constante avec les membres de la diaspora syrienne au Canada à ce sujet?

Mme Susan Johnson: Oui. Je dirais que nous sommes plus actifs dans la région de Montréal.

M. Bob Dechert: D'accord, mais pas tellement dans la région de Toronto.

Mme Susan Johnson: Honnêtement, nous entretenons un dialogue assez soutenu avec les membres de toutes les diasporas, surtout si une crise se déclenche dans leur pays d'origine. Nous discutons activement de la situation et de ce que signifie l'appui de la Croix-Rouge, et nous veillons à ce qu'ils comprennent bien qui nous sommes et ce que nous pouvons accomplir avec leur appui.

M. Bob Dechert: Peut-on faire plus pour encourager les Canadiens, c'est-à-dire tous les Canadiens, à contribuer davantage à cet effort? Quelles sont vos suggestions?

Mme Susan Johnson: Il est important que les Canadiens sachent que par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne, ils ont une voie de communication fiable et crédible vers la Croix-Rouge internationale et le Croissant-Rouge arabe syrien. Nous nous sommes efforcés de transmettre ce message.

Toutefois, je pense qu'il est juste de dire que les Canadiens trouvent difficile, dans n'importe quelle situation de conflit, de... Du moins, nous nous sommes rendu compte que dans les situations de conflit, les Canadiens — et ils ne sont pas les seuls — sont parfois un peu plus réticents à répondre que dans le cas d'une catastrophe naturelle soudaine. Je pense que cela s'explique en partie par le fait qu'ils peuvent se poser des questions sur notre capacité... C'est-à-dire qu'ils se demandent si nous sommes en mesure de faire ce que nous disons. Ils veulent savoir qui recevra l'aide.

La situation à laquelle nous faisons face en Syrie et dans la région ressemble à d'autres situations de conflit dans le monde où nous sommes aussi très actifs.

M. Bob Dechert: Nous espérons que le fait que le gouvernement du Canada appuie vos efforts aidera à répondre à certaines de ces questions que se pose le citoyen canadien moyen qui essaie de décider comment il peut aider et où adresser sa contribution. Si le gouvernement du Canada est convaincu que la Croix-Rouge internationale est l'organisme approprié, on peut présumer que cela pourrait inspirer les Canadiens qui aimeraient offrir leur contribution.

La communauté syrienne du Canada demande-t-elle à la Croix-Rouge de faire quelque chose de précis, surtout en ce qui concerne les services offerts? Ses membres vous fournissent-ils des renseignements sur la situation de leurs amis et de leur famille? Ont-ils des demandes supplémentaires auxquelles la Croix-Rouge n'est peut-être pas en mesure de répondre, mais pour lesquelles un autre organisme pourrait les aider?

Mme Susan Johnson: Merci.

Le fait que le gouvernement du Canada ait été en mesure d'être aussi généreux dans sa réponse à l'appel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge arabe syrien montre à quel point il est important que le gouvernement dispose d'un budget d'aide humanitaire et qu'il

ait la capacité de prendre ce genre de décisions, que la population canadienne s'intéresse à la question ou non. Il est très important que les gouvernements aient cette capacité.

Au cours de nos discussions avec les membres de la communauté syrienne du Canada, ils nous communiquent bien sûr des renseignements obtenus auprès de leurs amis et des membres de leur famille qui sont toujours là-bas. Nous tenons compte de ces renseignements. Je pense que ce qui les préoccupe le plus, c'est que nous continuions à appuyer le Croissant-Rouge arabe syrien et que le travail que l'organisme accomplit dans leur pays atteigne toutes ses régions et les gens qui en ont le plus besoin.

● (1040)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons terminer avec M. Dewar. Vous avez cinq minutes.

M. Paul Dewar: Merci.

Merci à nos témoins de comparaître aujourd'hui; ce n'est pas la première fois.

En ce qui concerne les lacunes sur le plan du financement, pouvez-vous nous donner un montant? Vous avez mentionné quelques chiffres lorsque vous avez parlé des demandes et de la réponse. Avez-vous déterminé un montant global, c'est-à-dire la somme totale demandée par les deux organismes?

Mme Susan Johnson: Un montant total?

M. Paul Dewar: Une estimation.

Mme Susan Johnson: D'accord. Dans notre exposé, nous avons souligné un élément de la réponse à l'appel régional de la fédération internationale. L'appel n'est pas gigantesque — 3,7 millions de dollars — et nous aimerions que le gouvernement du Canada y contribue. Jusqu'ici, nous avons atteint 30 p. 100; la contribution du Canada pourrait donc nous aider.

M. Paul Dewar: Avez-vous une demande pour le gouvernement du Canada pour laquelle vous aimeriez une réponse directe? C'est le moment.

Mme Susan Johnson: Étant donné la situation sur le terrain et la diversité des intervenants — il s'agit d'une conversation, évidemment, et nous maintenons un dialogue quotidien avec Leslie Norton et son équipe à ce sujet — et les autres contributions du Canada, une contribution raisonnable tournerait autour d'un demi-million de dollars canadiens.

M. Paul Dewar: Ce qui inquiète un grand nombre de personnes — et j'ai consulté des rapports à ce sujet pendant l'été, en fait, le printemps dernier —, c'est la question de la sécurité des femmes et des enfants, surtout à l'égard du viol utilisé comme arme de guerre — ce qui se produit toujours dans ce type de conflits —, car ce n'est pas seulement un résultat de la guerre, mais parfois aussi une stratégie de guerre. C'est très inquiétant.

Les personnes concernées ont droit à la confidentialité, évidemment, mais pourriez-vous parler du phénomène du viol utilisé comme arme de guerre et de la situation des victimes?

Mme Susan Johnson: Nous avons été mis au courant de rapports similaires, c'est-à-dire les mêmes rapports, sur la situation des femmes et la violence fondée sur le sexe et aussi les rapports en ce qui concerne les enfants. Je ne suis pas en position de faire un commentaire ou de confirmer quoi que ce soit d'autre que les faits connus. J'aimerais seulement souligner que d'après ce que nous comprenons, en situation de conflit — et c'est évidemment tragique —, il n'est pas rare que les femmes fassent l'objet d'une violence particulière. Nous avons aussi récemment publié un rapport sur les relations entre la violence faite aux femmes et aux enfants en situation de catastrophe naturelle. En effet, selon notre expérience à la Croix-Rouge, cela ne se produit pas seulement en situation de conflit; au cours d'une simple catastrophe naturelle, nous constatons une augmentation de la violence interpersonnelle, à laquelle les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables.

M. Paul Dewar: Avez-vous besoin de ressources particulières, en ce moment, pour vous occuper des victimes, c'est-à-dire les femmes et les enfants, surtout en ce qui concerne la violence sexuelle? Autrement dit, avez-vous la capacité nécessaire pour vous occuper de cette situation?

Mme Susan Johnson: Nous avons une certaine capacité. Nous travaillons aussi avec d'autres partenaires à cet égard. L'un des volets

de notre travail concerne les sociétés nationales; en effet, nous sensibilisons les bénévoles et le personnel des sociétés nationales afin qu'ils soient conscients des circonstances auxquelles ils pourraient avoir à faire face. Nous tentons aussi de veiller à ce que nous soyons sensibilisés à la situation et en mesure de fournir l'aide appropriée.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Johnson, merci beaucoup.

Mme Hélène Laverdière: Puis-je faire un bref commentaire?

Le président: Bien sûr.

Mme Hélène Laverdière: Je suis dangereuse.

• (1045)

Je voulais m'excuser d'avoir manqué une partie de l'exposé. J'ai dû m'absenter — je devais m'occuper d'une petite urgence —, mais je tiens à m'excuser.

Le président: D'accord.

Madame Johnson, merci beaucoup.

Monsieur Michaud, merci d'être venu.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>